



**DISTRICT DU
VAL-D'OISE**

DE FOOTBALL

FFF

**PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLÉRANCE
SOLIDARITÉ**

N° 786 - ÉDITION DU 30 OCTOBRE 2026

COMMISSIONS

- Calendriers et Organisation des Compétitions (COC)
- Football pour les enfants
- Football pour les enfants sections Féminines
- Coupes
- Statuts & règlements



COMMISSION CALENDRIERS ORGANISATION DES COMPETITIONS

27 OCTOBRE 2026

Présents : Mme Sylvestre - M. Péziere – Cogkul - Podan-Mavounzy (Président)

Assistent : M. Le Rigoleur - Macina (Comité)

Excusée : Mme Baudry

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 16H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).

COURRIERS CLUBS

CERGY PONTOISE FC

Mail du 25-10-26

U18 D2 Poule B

Match n° 79019823 du 01/11/2026

CERGY PONTOISE FC 2 / COSMO TAVERNY 1

Demande de dérogation.

La Commission ne peut répondre favorablement à votre demande. Application de l'article 20.3 du RS du DVOF : La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

- Match maintenu à la date officielle

DEROGATIONS HORAIRES NOUVELLES INSTALLATIONS

COURDIMANCHE AS

Criterium +45 ans Poule C

Match n° 79130279 du 25-04-2027

COURDIMANCHE AS 6 / JOUY LE MOUTIER FC 5

Nouvelle horaire : ce match se jouera à 9h30

Nouvelle installation : complexe sportif Ste APPOLLINE 1 à Courdimanche

COURDIMANCHE AS

Criterium +45 ans Poule C

Match n° 79130196 du 15-11-2026

COURDIMANCHE AS 6 / ERAGNY FC 6

Nouvelle horaire : ce match se jouera à 9h30

Nouvelle installation : complexe sportif Ste APPOLLINE 1 à Courdimanche

REPORTS DE MATCHS

ANCIENS

SAINT PRIX ES

ANCIENS D3 Poule A

Match n° 78972224 du 02-05-2027

St PRIX ES 32 / DEUIL ENGHEN FC 32

Nouvelle date : 11/04/2027

Motif : Arrêté municipal

SAINT PRIX ES

ANCIENS D2 Poule B

Match n° 78969559 du 02-05-2027

St PRIX ES 31 / JOUY LE MOUTIER FC 32

Nouvelle date : 11/04/2027



**DISTRICT DU
VAL-D'OISE
DE FOOTBALL
FFF**

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

Motif : Arrêté municipal

SANNOIS St GRATIEN ENT

ANCIENS D3 Poule B

Match n° 78971514 du 01-11-2026

ESSG / BOUFFEMONT

Nouvelle date : 08/11/2026

Motif : Arrêté municipal

CDM

SAINT PRIX ES

CDM D1

Match n° 78982661 du 02/05/2027

St PRIX ES 6 / ARGENTEUIL FR PORT 6

Nouvelle date : 11/04/2027

Motif : Arrêté municipal

ASSOC JEUN ENGHEN DEUIL

CDM D1

Match n° 78982568 du 01/11/2026

AJED 5 / PUISEUX LOUVRES 95 5

Nouvelle date : 08/11/2026

Motif : Arrêté municipal

SENIORS

ASSOC JEUN ENGHEN DEUIL

SENIORS D4 Poule B

Match n° 56532830 du 01/11/2026

AJED 2 / HERBLAY ES 3

Nouvelle date : 08/11/2026

Motif : Arrêté municipal

OL ADAMOIS

SENIORS D3 Poule C

Match n° 78930768 du 01/11/2026

OL ADAMOIS 2 / PIERRELAYE FC 1

Nouvelle date : le 11/11/2026 à 15H.

+55 ans

MERY MERIEL FC

Critérium +55 ans Poule A

Match n° 78983255 du 01/11/2026

CHEMINOTS OUEST AS 10 / MERY MERIEL FC 10

INVERSION DE RENCONTRE

Nouvelle date : 08/11/2026

Le match se jouera sur les installations de MERY MERIEL FC

CHEMINOTS OUEST AS

Critérium +55 ans Poule A

Match n° 78983295 du 31/01/2027

MERY MERIEL FC 10 / CHEMINOTS OUEST AS 10

[INVERSION DE RENCONTRE](#)

Le match se jouera sur les installations de CHEMINOTS OUEST AS

SANNOIS St GRATIEN ENT

Critérium +55 ans

Match n° 78984076 du 01/11/2026

ESSG / COSMO TAVERNY

Nouvelle date : 08/11/2026

+45 ans

FRANCONVILLE FC

Critérium +45 ans Poule A

Match n° 78982787 du 08/11/2026

FRANCONVILLE FC 5 / OSNY FC 5

[INVERSION DE RENCONTRE](#)

Nouvelle installation : Le match se jouera sur les installations de OSNY FC

OSNY FC

Critérium +45 ans Poule A

Match n° 78982847 du 31/01/2027

OSNY FC 5 / FRANCONVILLE FC 5

[INVERSION DE RENCONTRE](#)

Nouvelle installation : Le match se jouera sur les installations de FRANCONVILLE FC

FRANCONVILLE FC

Critérium +45 ans Poule A

Match n° 78982809 du 06/12/2026

FRANCONVILLE FC 5 / COSMO TAVERNY 5

[INVERSION DE RENCONTRE](#)

Nouvelle installation : Le match se jouera sur les installations de COSMO TAVERNY

COSMO TAVERNY

Critérium +45 ans Poule A

Match n° 78982869 du 21/03/2027

COSMO TAVERNY 5 / FRANCONVILLE FC 5

[INVERSION DE RENCONTRE](#)

Nouvelle installation : Le match se jouera sur les installations de FRANCONVILLE FC

U17

SANNOIS St GRATIEN ENT

U17 D1

Match n° 79681279 du 01/11/2026

ESSG / SAM FC

Nouvelle date : 08/11/2026



SARCELLES AAS

U17 D1

Match n° 79681281 du 01/11/2026

SARCELLES AAS 4 / SARCELLES AAS 3

Nouvelle date : 31/10/2026

U16

ASSOC JEUN ENGHIEU DEUIL

U16 D3 Poule A

Match n° 79031816 du 01/11/2026

AJED / OSNY FC 2

Nouvelle date : 11/11/2026 à 12h.

Motif : Arrêté municipal

SANNOIS St GRATIEN ENT

U16 D1

Match n° 79029569 du 01/11/2026

ESSG / ASSO A

Nouvelle date : 11/11/2026 à 12h30.

SAINT PRIX ES

U16 D2 Poule A

Match n° 79031624 du 02-05-2027

St PRIX ES 21 / St LEU 95 FC 22

Nouvelle date : 11/04/2027

Motif : Arrêté municipal

1er FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

MAGNY EN VEXIN FC

Mail du 22-10-26

U16 D4 Poule A

Match n° 79665370 du 25-10-2026

MAGNY EN VEXIN FC 11 / BOUFFEMONT ACF 21

MAGNY EN VEXIN FC 11 0 but -1 pt

BOUFFEMONT ACF 21 5 buts 3 pts

1er FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

DOMONT FC

ANCIENS D4

Match n° 79610517 du 20-09-2026

PISCOP MOISELLES AS 31 / DOMONT FC 32

PISCOP MOISELLES AS 31 5 buts 3 pts

DOMONT FC 32 0 but -1 pt

DOMONT FC 32

Amende 30€

2ème FORFAIT AVEC AMENDE

MENUCOURT AS

SENIORS D4 Poule D

Match n° 78941814 du 25-10-2026

MAGNY EN VEXIN FC 2 / MENUCOURT AS 2

MAGNY EN VEXIN FC 2 5 buts 3 pts

MENUCOURT AS 2 0 but -1 pt

MENUCOURT AS 2 Amende 35€

FORFAIT GENERAL

FRETTOISE ES

U14 D5 Poule D

Amende 110€

CONFIRMATION DE RESULTAT

MAGNY EN VEXIN FC 2

Mail du 26-10-26

ANCIENS D3

Match n°78976211 du 18-10-2026

COURDIMANCHE AS 1 / MAGNY EN VEXIN FC 2

COURDIMANCHE AS 1 : 2 buts

MAGNY EN VEXIN FC 2 : 13 buts

MATCH PERDU PAR PÉNALITÉ APRES DEUX APPELS DE FEUILLE DE MATCH

Application des ART 40.1 et 44.2 du RS du DVOF

BEZONS

U16 D3 Poule B

Match n° 79032167 du 11-10-2026

BEZONS USO 21 / PONTOISIENNE JS 21

BEZONS USO 21 0 but -1 pt

PONTOISIENNE JS 21 0 but -1 pt

BEZONS USO 21 Amende 52€



**DISTRICT DU
VAL-D'OISE
DE FOOTBALL
FFF**

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

MONTMAGNY FC

U14 D5 POULE B

Match n°79494250 du 11-10-2026

MONTMAGNY FC 23 / GONESSE RC 24

MONTMAGNY FC 23 0 but -1 pt

GONESSE RC 24 0 but -1 pt

MONTMAGNY FC 23 **Amende 52€**

SARCELLES AAS 3

U15 D1

Match n°55732977 du 03-10-2026

SARCELLES AAS 3 / ENT SSG 1

SARCELLES AAS 3 0 but -1 pt

ENT SSG 1 3 buts 3 pts

SARCELLES AAS 3 **Amende 52€**

1er APPEL DE FEUILLES DE MATCH

SAINT LEU 95 FC

CDM D2

Match n° 79971962 du 11-10-2026

St BRICE FC 6 / St LEU 95 FC 5

St BRICE FC 6 5 buts 3 pts

St LEU 95 FC 5 0 but -1 pt

St LEU 95 FC 5 **Amende 30€**

**2ème APPEL DE FEUILLES DE MATCH
COMMUNICATION DU RESULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

CHAMPAGNE 95 SFS 22

U18 D3 POULE A

Match n°79569338 du 11-10-2026

CHAMPAGNE 95 SFS 22 – COSMO TAVERNY 22

2ème APPEL DE FEUILLE DE MATCH

COURDIMANCHE AS

ANCIENS D3

Match n°78976211 du 18-10-2026

COURDIMANCHE AS 1 / MAGNY EN VEXIN FC 2

Prochaine réunion : le 03 novembre à 14 heures



COMMISSION FOOTBALL POUR LES ENFANTS

26 OCTOBRE 2026

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos (Comité)
Mr Ait Larbi – M Joseph

Assiste : M Allard (CTDAP)

Excusés : Mme Escroignard – M Doucoura – M Le Nagard – M Rabia – M Sénécal

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission se réunissant tous les lundis soir, nous vous demandons d'adresser vos mails avant 16h00 le lundi afin d'être pris en compte.

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Pour les Enfants) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF.

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être déposées dans FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 appels dans les PV de la commission. La commission rappelle aux clubs de bien respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIER DES CLUBS

FONTENAY FC : Mail du 20/10/26

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire U8 soit 2 équipes sur les prochains plateaux.
Pris note également de votre impossibilité de recevoir un centre des plateaux des 14 & 21/11/26

COURDIMANCHE AS : Mail du 23/10/26

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire U8 et en U9 soit 3 équipes dans chaque catégorie sur les prochains plateaux.

PERSAN US : Mail du 25/10/26

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire U8 soit 3 équipes au total sur les prochains plateaux U8.

St PRIX ES : Mail du 24/10/26

Pris note de votre envoi de votre feuille de présence sur centre du Festival Foot U13 à PEIRRELAYE FC ainsi que le feuille de résultats.

FRANCONVILLE FC : Mail du 23/10/26

Pris note de la réception des feuilles de présence de vos équipes 1 & 3 sur centre du Challenge U10 à PIERRELAYE FC.

FRANCONVILLE FC : Mail du 26/10/26

Pris note de votre demande de modification d'horaire du centre du Challenge U10 du 07/11 à 9h30 et du Challenge Régional U11 à 11h00. Les horaires sont modifiés dans FAL.

BESSANCOURT FC : Mail du 26/10/26

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes. Après vérification la commission valide les engagements d'équipes suivants et les intègre aux prochains plateaux et critères.

- 1 équipe U8 - 1 équipe U9 - 1 équipe U11 - 1 équipe U13

ERMONT ACF : Mail du 26/10/26

Pris note de la réception de votre feuille équipe sur centre du Challenge U10 à PIERRELAYE FC du 17/10/26

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 26/10/26

Pris note de la réception de votre feuille équipe sur centre du Challenge U10 à ST OUEN AS du 17/10/26

ENTENTE SSG : Mail du 26/10/26

Pris note de votre réponse suite à l'appel de feuilles de résultats et de votre feuille équipe sur centre du Festival Foot U13 à PIERRELAYE FC du 17/10. Comme le prévoit le règlement il est demandé aux éducateurs de prendre les feuilles équipes et de résultats en photo à la fin des matchs afin de pouvoir les fournir en cas de défaillance du club recevant.

COURDIMANCHE AS : Mail du 13/10/26

Pris note de votre information concernant le centre de brassage du 10/10 à ST OUEN. La commission vous rappelle que la fait de ne pas effectuer la jonglerie sur les tours de brassage n'est pas disqualificatif pour les matchs. L'équipe concernée doit disputer les matchs mais ne pourra pas bénéficier éventuellement des points de bonus de la jonglerie

BEZONS USO : Mail du 21/10/26

Pris note de votre réclamation concernant le centre du Festival Foot U13 à ST OUEN AS. La commission ne peut répondre favorablement à votre demande car l'heure officielle est celle indiquée dans FAL et il est impératif de vérifier ces horaires le vendredi à 16h00 dernier délai comme pour les autres championnats.



CHAMPAGNE SFC : Mail du 19/10/26

Pris note de votre réclamation concernant le centre du challenge U10 à ST OUEN AS. La commission ne peut répondre favorablement à votre demande car l'heure officielle est celle indiquée dans FAL et il est impératif de vérifier ces horaires le vendredi à 16h00 dernier délai comme pour les autres championnats.

CHALLENGE U10

Centres du 1^{er} Tour reportés au Samedi 7 Novembre 2026

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

9h45 : Contrôle visuel des licences obligatoire soit à partir de la liste issue de Footclubs ou via l'application Club Compagnon

10h00 : Coup d'envoi des rencontres

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 18** minutes (sans mi-temps)

- Poule de 3 : **1 x 25** minutes (sans mi-temps)

Qualification :

Les premiers de chaque poule ainsi que les meilleurs 2^{èmes} des poules de 4 pour obtenir un total de 64 équipes seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Samedi 30 Janvier 2027

Toutes les informations complémentaires concernant l'organisation de ce 1^{er} tour vous seront communiquées ultérieurement.

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Clubs Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclubs lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié ou non licencié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour les catégories d'âge de U10 à U18, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 1 joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Centre 2	FRANCONVILLE FC
	ST BRICE FC 1
	ST BRICE FC 3
	FRANCONVILLE FC 2
	FRANCONVILLE FC 4

Centre 17	BEZONS USO
	BEZONS USO 3
	BEZONS USO 1
	MONTMORENCY FC 1
	ST BRICE FC 2

Centre 25	DOMONT FC
	COSMO TAVERNY 2
	DOMONT FC 1
	VILLIERS FC 1
	VILLIERS FC 3



FESTIVAL FOOT U13

Centres du 1^{er} Tour reportés au Samedi 7 Novembre 2026

Tous les centres doivent se dérouler le samedi après-midi

13h15 : Contrôle visuel des licences obligatoire soit à partir de la liste issue de Footclubs ou via l'application Club Compagnon

13h30 : Début de la Jonglerie (**obligatoire avant les rencontres**)

14h00 : Coup d'envoi des rencontres

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Les deux premiers de chaque centre et les 14 meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 7 Février 2027.

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour vous seront communiqués ultérieurement.

RAPPEL

Pour participer au Festival Foot U13, TOUS les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum

Article 7 (extrait du règlement Festival Foot U13) - Qualification

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la qualification et/ou participation (ou remplacement) des joueurs ou joueuses, à l'article 7 du règlement du Festival Foot U13 sur le site du DVOF (Documents puis Règlements)

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuse non qualifié (e) ou non licencié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour les catégories d'âge de U10 à U18, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 1 joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Centre 15	VAUREAL FCM
	SARCELLES AAS 2
	ST BRICE FC 1
	VAUREAL FCM 2
	JOUY FC 3

Centre 18	MONTMAGNY FC
	ST BRICE FC 2
	ST BRICE FC 3
	VILLIERS FC 3
	MONTMAGNY FC 1



CHALLENGE REGIONAL U11

1^{er} Tour au Samedi 7 Novembre 2026

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

9h45 : Contrôle visuel des licences obligatoire soit à partir de la liste issue de Footclubs ou via l'application Club Compagnon

10h00 : Défi « Tirs aux But »

10h15 : Début des rencontres

Durée des rencontres :

- Poule de 4 ou de 3 : **2 x 25** minutes

Pour les poules de 4 :

Les 1^{ers} matchs doivent avoir lieu dans l'ordre indiqué par le tirage au sort : A vs B et C vs D

Les 2^{èmes} matchs seront : Vainqueur vs Vainqueur et Perdant vs Perdant.

Le défi « Tirs au But » doit être réalisé avant le début des rencontres.

Vous retrouverez tous les documents dans FAL pour les clubs recevant un centre.

Comme annoncé lors des différentes réunions de début de saison, aucune équipe sera éliminée sauf pour sanction administrative (joueur non licencié ou non qualifié ...etc...)

Un classement est établi à la fin de chaque tour pour déterminer les groupes du tour suivant. A la fin du 3^{ème} tour, les 8 premières équipes seront qualifiées pour la Finale Départementale du Samedi 24 Avril 2027.

Si plusieurs équipes d'un même club se retrouvent dans ces 8 premières équipes, seule la mieux classée sera retenue pour la Finale et donc la 9^{ème} et/ou et éventuellement suivantes seront repêchées.

Un bonus « Attaque » est également mis en place. La commission attribuera un coefficient pour chaque but marqué.

Attention : suite à une erreur administrative certains centres ont été modifiés.

La commission demande aux clubs visiteurs d'arriver avec la feuille d'équipe dûment complétée + la liste des licenciés participants issue de Footclub + des ballons pour l'échauffement. La feuille équipe sera envoyée à tous les clubs via la messagerie officielle.

Tous les éducateurs référents des équipes engagées sur le Challenge Régional U11 sont invités à participer à la réunion en visioconférence Lundi 2 Novembre 2026 de 19h30 à 20h30 pour vous donner toutes les explications sur ce nouveau format.

Le lien de connexion sera envoyé sur la messagerie officielle des clubs.



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

Centre 1	CERGY PONTOISE FC	Centre 2	ENTENTE SSG	Centre 3	SOISY AM FC	Centre 4	BELLOY ST MARTIN ASC
	ST BRICE FC 3		CERGY PONTOISE FC 6		ST OUEN AS 3		BELLOY ST MARTIN ASC 1
	ST BRICE FC 1		CERGY PONTOISE FC 4		ST OUEN AS 1		MONTIGNY FC 1
	CERGY PONTOISE FC 3		ENTENTE SSG 4		SOISY AM FC 2		ROISSY US 2
	CERGY PONTOISE FC 1		ENTENTE SSG 2		SOISY AM FC 4		CORMEILLAIS ACS 2

Centre 5	MARCOUVILLE CITY CPA	Centre 6	GONESSE RC	Centre 7	BEZONS USO	Centre 8	JOUY FC
	CERGY PONTOISE FC 8		EAUBONNE FC 1		GOUSSAINVILLE FC 2		GONESSE RC 2
	CERGY PONTOISE FC 5		SURVILLIERS AVENIR 1		VEXIN AS 2		GONESSE RC 4
	MARCOUVILLE CITY CPA 1		GONESSE RC 1		BEZONS USO 1		JOUY FC 3
	ARRONVILLE FC 1		GONESSE RC 3		BEZONS USO 3		JOUY FC 1

Centre 9	PERSAN US	Centre 10	ENT. BEAUMONT MOURS	Centre 11	SARCELLES AAS	Centre 12	HERBLAY ES
	FRANCONVILLE FC 4		ST PRIX ES 2		GARGES FCM 1		HERBLAY ES 1
	FRANCONVILLE FC 2		BEZONS USO 2		GARGES FCM 3		HERBLAY ES 3
	PERSAN US 3		ENT. BEAUMONT MOURS 3		SARCELLES AAS 2		ST LEU FC 1
	PERSAN US 1		ENT. BEAUMONT MOURS 1		ST OUEN AS 2		MENUCOURT AS 1

Centre 13	CHAUMONTEL LUZ.	Centre 14	SOISY AM FC	Centre 15	ST PRIX ES	Centre 16	ERMONT AMS
	MARLY ES 1		SOISY AM FC 3		VILLIERS FC 2		ERMONT AMS 1
	CHAUMONTEL LUZ. 1		SOISY AM FC 1		ST PRIX ES 1		ERMONT AMS 3
	VILLIERS FC 1		BRUYERES BERNES USM 1		SARCELLES AAS 1		VAUREAL FCM 2
	VILLIERS FC 3		ADAMOIS O 2		SARCELLES AAS 3		MONTIGNY FC 2

Centre 17	MONTSOULT BAILLET US	Centre 18	FOSSÉS UF	Centre 19	GROSLAY FC	Centre 20	CHAMPAGNE SFC
	GROSLAY FC 2		FOSSÉS UF 2		BEAUCHAMP AS 1		CHAMPAGNE SFC 1
	PONTOISIENNE JS 1		FOSSÉS UF 4		BEAUCHAMP AS 3		ERMONT ACF 1
	MONTSOULT BAILLET US 1		OSNY FC 3		OSNY FC 2		ARNOUVILLE FAS 1
	VALLEE DU SAUSSERON 1		OSNY FC 1		GROSLAY FC 1		GAFEPB 1

Centre 21	COURDIMANCHE AS	Centre 22	ERMONT ACF	Centre 23	ARGENTEUL FC	Centre 24	ARGENTEUIL RC
	COSMO TAVERNY 2		VEMARS ST WITZ FC 1		CORMEILLAIS ACS 3		PUISEUX LOUVRES FC 1
	MAGNY FC 1		EAUBONNE FC 2		CORMEILLAIS ACS 1		ARGENTEUIL RC 1
	MARCOUVILLE CITY CPA 2		ERMONT ACF 2		ARGENTEUIL FC 3		ARGENTEUIL FC 2
	COURDIMANCHE AS 2		JOUY FC 2		ARGENTEUIL FC 1		ARGENTEUIL FC 4

Centre 25	VAUREAL FCM	Centre 26	ERAGNY FC	Centre 27	NEUVILLE AS	Centre 28	THILLAY ESM
	VEXIN AS 3		HERBLAY ES 2		NEUVILLE AS 2		DOMONT FC 1
	VEXIN AS 1		FRETTOISE ES 1		PIERRELAZE FC 2		THILLAY ESM 2
	CERGY PONTOISE FC 2		ERAGNY FC 1		COURDIMANCHE AS 1		FOSSÉS UF 3
	VAUREAL FCM 1		ERAGNY FC 3		PONTOISIENNE JS 2		FOSSÉS UF 1

Centre 29	ROISSY US	Centre 30	FRANCONVILLE FC	Centre 31	AUVERS ENNERY FC	Centre 32	ECOUEEN FC
	VIARMES ASNIERES OL 2		MERY MERIEL FC 1		NEUVILLE AS 1		MONTMAGNY FC 4
	AJED 2		ECOUEEN FC 1		MERY MERIEL FC 2		MONTMAGNY FC 2
	PUISEUX LOUVRES FC 2		FRANCONVILLE FC 1		PERSAN US 2		DEUIL ENGHIEEN FC 2
	ROISSY US 1		FRANCOVNILEL FC 3		AUVERS ENNERY FC 1		ECOUEEN FC 2

Centre 33	ADAMOIS O	Centre 34	VIARMES ASNIERES OL	Centre 35	GOUSSAINVILLE FC	Centre 36	COSMO TAVERNY
	GARGES FCM 2		VIARMES ASNIERES OL 3		ARGENTEUIL RC 2		EZANVILLE US 1
	ADAMOIS O 1		VIARMES ASNIERES OL 1		ERAGNY FC 2		MAGNY FC 2
	THILLAY ESM 1		ST LEU FC 2		GOUSSAINVILLE FC 1		COSMO TAVERNY 3
	MARLY ES 2		PRESLES FC 1		PIERRELAZE FC 1		COSMO TAVERNY 1

Centre 37	MENUCOURT AS	Centre 38	MONTMAGNY FC	Centre 39	AJED	Centre 40	ARNOUVILLE FAS
	MONTMORENCY FC 1		ENT. BEAUMONT MOURS 2		AJED 3		DEUIL ENGHIEEN FC 1
	MENUCOURT AS 2		ERMONT AMS 2		AJED 1		ARNOUVILLE FAS 2
	ENTENTE SSG 1		MONTMAGNY FC 1		BOUFFEMONT ACF 1		ST BRICE FC 2
	ENTENTE SSG 3		MONTMANGY FC 3		BEAUCHAMP AS 2		MONTMORENCY FC 2



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

CHALLENGE REGIONAL U9

Le 1^{er} tour du challenge Régional U9 aura lieu le 14 Novembre 2026.

Toutes les explications sur l'organisation et le format du Challenge Régional U9 seront données aux éducateurs référents des équipes engagées lors d'une réunion qui aura lieu en visioconférence Lundi 2 Novembre 2026 de 19h30 à 20h30.

Le lien de connexion sera envoyé via la messagerie officielle des clubs.

GROUPES 1^{ère} PHASE DES CRITERIUMS

CRITERIUMS AVENIR

U10 AVENIR	U11 AVENIR	U12 AVENIR	U13 AVENIR
Poule A	Poule A	Poule A	Poule A
Ecouen Fc 1	Franconville Fc 1	Villiers Fc 1	Villiers F1
Franconville Fc 1	Villiers Fc 1	Jouy Fc 1	Soisy AM Fc 1
Ermont Ams 1	Soisy Am Fc 1	Osny F.c. 1	St Brice F.c. 1
Cergy Pontoise Fc 1	Osny Fc 1	Fosses F. U. 1	Gonesse R.c. 1
Herblay Es 1	Sarcelles Aas 1	Gonesse R.c. 1	
Villiers Fc 1	Entente SSG 1		
Poule B	Poule B	Poule B	Poule B
Marly Es 1	Cosmo Taverny 1	Cergy Pontoise F.c. 2	Franconville Fc 1
St Brice Fc 1	Garges Fcm 1	Montmagny Fc 1	Jouy Fc 1
Osny Fc 1	Cergy Pontoise Fc 1	Garges Fcm 1	Entente SSG 1
Sarcelles Aas 1	Fosses Uf 1	Cosmo Taverny 1	Herblay Es 1
Garges Fcm 1	Ermont Ams 1	Sarcelles Aas 2	St Leu Fc 1
Entente SSG 1			
Poule C	Poule C	Poule C	
Soisy Am Fc 1	Argenteuil Rc 1	Entente SSG 2	
Grosly Fc 1	Ecouen Fc. 1	Argenteuil Rc 2	
Argenteuil Rc 1	St Ouen As 1	St Leu Fc 2	
Fosses Uf 1	Viarmes Asnieres Ol. 1	Soisy Am Fc 1	
St Ouen As 1	Montmagny Fc 1	St Brice Fc 2	
Poule D	Poule D	Poule D	
Jouy Fc 1	St Brice Fc 1	Ermont Ams 2	
St Leu Fc 1	Grosly c 1	Beauchamp A.s. 1	
Gonesse Rc 1	Herblay Es 1	Ecouen Fc 2	
Cosmo Taverny 1	Gonesse Rc 1	Franconville Fc 2	
Montmagny Fc 1	Jouy Fc 1	Montigny Fc 1	



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

U10 DEPARTEMENTAL

Secteur EST

Niveau 1

Poule A

Roissy Us 1
Persan Us 1
Viarmes Asnieres Ol 1
Goussainville Fc 1
Champagne Sfc 1
Villiers Fc 2

Niveau 2

Poule A

Roissy Us 2
Ecouen F.c. 3
Ent. Beaumont Mours 2
Fosses Uf 2
Champagne Sfc 2
Persan Us 3

Niveau 3

Poule A

Chaumontel Luzarches As 1
Champagne Sfc 3
Viarmes Asnieres Ol. 2
Puiseux Louvres Fc 2
Adamois O. 2
Goussainville Fc 4

Poule B

Ecouen Fc 2
St Brice Fc 2
Bouffemont Acf 1
Goussainville Fc 2
Adamois O. 1
Domont Fc 1

Poule B

Marly Es 2
Ecouen Fc 4
St Brice Fc 3
Puiseux Louvres Fc 1
Montsoult Baillet Us 1
Belloy St Martin Asc 1

Poule B

Ent. Beaumont Mours 3
Champagne Sfc 3
Fosses Uf 3
Parmain A.c. 1
Montsoult Baillet Us 2
Goussainville Fc 3

Poule C

Bruyeres Bernes Usm 1
Persan Us 2
Ent. Beaumont Mours 1
Thilay Esm 1
Villiers Fc 3

Secteur OUEST

Niveau 1

Poule A

Cergy Pontoise Fc 2
Mery Meriel Fc 1
Vaureal Fcm 1
Herblay Es 2
Eragny Fc 1
Marcouville City Cpa 1

Niveau 2

Poule A

Neuville As 1
Courdimanche As 1
Pierrelaye Fc 1
Herblay Es 3
Menucourt As 1
Magny Fc 1

Niveau 3

Poule A

Beauchamp As 2
Montigny Fc 2
Pierrelaye Fc 2
Jouy Fc 3
Cergy Pontoise Fc 8
Herblay Es 4

Poule B

Beauchamp As 1
Mery Meriel Fc 2
Osny Fc 2
Cergy Pontoise Fc 4
Cosmo Taverny 2

Poule B

Auvers Ennery Fc 1
Eragny Fc. 3
Vaureal Fcm 2
Cergy Pontoise Fc 5
Cosmo Taverny 3
Pontoisienne Js 2

Poule B

Osny Fc 3
Courdimanche As 2
Fretteuse Es 1
Vexin As 1
Cergy Pontoise Fc 6
Marcouville City Cpa 2

Poule C

Cergy Pontoise Fc 3
Montigny Fc 1
St Ouen As 2
Jouy Fc 2
Eragny Fc 2
Pontoisienne Js 1



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

Secteur SUD

Niveau 1

Poule A

Ermont Acf 1
St Prix Es 1
Gonesse Rc 2
Sarcelles Aas 2
Corneillais Acs 1
Ajed 1

Niveau 2

Poule A

Ajed 3
Franconville Fc 3
Argenteuil Fc 3
Deuil Enghien Fc 1
Corneillais Acs 2

Niveau 3

Poule A

Soisy Am Fc 3
St Prix Es 2
Argenteuil Fc 4
Entente SSG 4
Argenteuil Rc 4

Poule B

Ermont Acf 2
Eaubonne Fc 1
Ermont Ams 2
Montmorency Fc 1
Argenteuil Rc 3
Entente SSG 2

Poule B

Argenteuil Fc 2
Franconville Fc 2
Montmagny Fc 2
Arnouville Fas 1
Gonesse Rc 3
Sarcelles Aas 3

Poule B

Garges Fcm 3
Eaubonne Fc 2
Montmagny Fc 3
Montmorency Fc 2
Gonesse Rc 4

Poule C

Soisy Am Fc 2
St Leu Fc 2
Argenteuil Rc 2
Entente SSG 3
Garges Fcm 2
Ajed 2

Poule C

Argenteuil Fc 1
Groslay Fc 2
Bezons Uso 1
Ermont Ams 3
Gafepb 1

Poule C

St Leu Fc 3
Franconville Fc 4
Bezons Uso 2
Bezons Uso 3
Corneillais Acs 3

U11 DEPARTEMENTAL

Secteur EST

Niveau 1

Poule A

Persan Us1
Marly Es 1
Thillay Esm 1
Ent. Beaumont Mours 1
Domont Fc1
Adamois O. 1

Niveau 2

Poule A

Persan Us 2
Marly Es 2
Belloy St Martin Asc 1
Ezanville Us 1
Puiseux Louvres Fc 1

Niveau 3

Poule A

Chaumontel Luzarches As1
Persan Us 3
Montsoult Baillet Us 1
Vernars St Witz Fc 1
Survilliers Avenir 1

Poule B

St Brice Fc 2
Ecouen Fc 2
Villiers Fc 2
Roissy Us 1
Bruyeres Bernes Usm 1
Adamois O. 2

Poule B

St Brice Fc 3
Ent. Beaumont Mours 2
Villiers Fc 3
Roissy Us 2
Fosses Uf 3
Goussainville Fc 3

Poule B

Puiseux Louvres Fc 2
Ent. Beaumont Mours 3
Thillay Esm 2
Fosses UF 4
Viarmes Asnieres Ol. 3

Poule C

Bouffemont Acf 1
Goussainville Fc 1
Champagne Sfc 1
Fosses Uf 2
Viarmes Asnieres Ol. 2



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

Secteur OUEST

Niveau 1

Poule A

Montigny Fc 1
Herblay Es 2
Eragny Fc 2
Cergy Pontoise Fc 2
Marcouville City Cpa 1
Magny Fc 1

Niveau 2

Poule A

Montigny Fc 2
Vexin As 2
Eragny Fc 3
Neuville As 1
Pierrelaye Fc 2
Menucourt As 2

Niveau 3

Poule A

Vallee Du Sausser Es 1
Courdimanche As 2
Cergy Pontoise Fc 8
Beauchamp As 3
Pontoisienne Js 2

Poule B

Cergy Pontoise Fc 4
St Ouen As 2
Jouy Fc 2
Cergy Pontoise Fc 3
Pierrelaye Fc 1
Menucourt A.s. 1

Poule B

Auvers Ennery Fc 1
St Ouen As 3
Osny Fc 3
Cosmo Taverny 2
Pontoisienne Js 1

Poule B

Cergy Pontoise Fc 5
Bessancourt As 1
Jouy Fc 3
Mery Meriel Fc 2
Marcouville City Cpa 2
Magny Fc 2

Poule C

Vaureal Fcm 1
Vexin As 1
Osny Fc 2
Mery Meriel Fc 1
Beauchamp As 1
Eragny Fc 1

Poule C

Vaureal Fcm 2
Courdimanche As 1
Cergy Pontoise Fc 6
Neuville As 2
Beauchamp As 2

Poule C

Vexin As 3
Herblay Es 3
Arronville Fc 1
Cosmo Taverny 3
Frettoise Es 1

Secteur SUD

Niveau 1

Poule A

Argenteuil Rc 2
Cormeillais Acs 1
Sarcelles Aas 2
Argenteuil Fc 1
Montmorency Fc 1
Soisy Am Fc 2

Niveau 2

Poule A

Deuil Enghien Fc 1
Gafepb 1
Sarcelles Aas 3
Argenteuil Fc 2
Montmorency Fc 2
Soisy Am Fc 3

Niveau 3

Poule A

St Prix Es 2
Cormeillais Acs 2
Bezons Uso 2
Franconville Fc 4
Ajed 3

Poule B

St Prix Es 1
Ajed1
Ermont Acf 1
Arnouville Fas 1
Gonesse Rc 2
Garges Fcm 2

Poule B

Deuil Enghien Fc 2
Ajed 2
Entente SSG 4
Montmagny Fc 2
Gonesse Rc 3
Garges Fcm 3

Poule B

Argenteuil Fc 4
Groslay Fc 2
Ermont Acf 2
Gonesse Rc 4
Soisy Am Fc 4

Poule C

Ermont Ams 2
Franconville Fc 2
Bezons Uso 1
Eaubonne Fc 1
St Leu Fc 1
Entente SSG 2

Poule C

Ermont Ams 3
Franconville Fc 3
Montmagny Fc 3
Arnouville Fas 2
St Leu fc 2
Entente SSG 3

Poule C

Argenteuil Fc 3
Cormeillais Acs 3
Montmagny Fc 4
Eaubonne Fc 2
Bezons Uso 3



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

U12 DEPARTEMENTAL

Secteur EST

Niveau 1

Poule A

Ecouen Fc 3
Ent. Beaumont Mours 1
St Brice Fc 3
Villiers Fc 2
Goussainville Fc 1
Roissy Us 1

Niveau 2

Poule A

Bouffemont Acf 1
Montsoul Baillet Us 1
Chaumontel Luzarches As 1
Viarmes Asnieres Ol. 2
Bruyeres Bernes Usm 1
Fosses Uf 3

Niveau 3

Poule A

Parmain Ac 1
Persan Us 2
Ecouen Fc 5
Villiers Fc 3
Fontenay Fc 1

Poule B

Ecouen Fc 4
Persan Us 1
St Brice Fc 4
Viarmes Asnieres Ol. 1
Marly Es 1
Adamois O. 1

Poule B

Goussainville Fc 2
Thillay Esm 1
Puiseux Louvres Fc. 1
Fosses Uf 2
Champagne Sfc 1
Adamois O. 2

Poule B

Goussainville Fc 3
Ent. Beaumont Mours 2
Puiseux Louvres Fc 2
Fosses Uf 4
Champagne Sfc 2

Secteur OUEST

Niveau 1

Poule A

Eragny Fc. 1
Mery Meriel Fc 1
Beauchamp As 1
Cergy Pontoise Fc 2
Osny Fc 1
Menucourt As 1

Niveau 2

Poule A

Eragny Fc 2
Cormeillais Acs 2
Jouy Fc 2
Montigny Fc 2
Fretteuse E.s. 1

Niveau 3

Poule A

Magny Fc 2
Herblay Fc 3
Jouy Fc 3
Cergy Pontoise Fc 5
Eragny Fc 3

Poule B

Magny Fc 1
Cormeillais Acs 1
Herblay Es 1
Marcouville City Cpa 1
Vaureal Fcm 1
Courdimanche As 1

Poule B

Pontoisienne Js 1
St Ouen As 3
Herblay Es 2
Cergy Pontoise F.c. 4
Vaureal Fcm 2

Poule B

Pontoisienne Js 2
Herblay Es 4
Beauchamp As 2
Marcouville City Cpa 2
Osny F.c. 2

Poule C

Pierrelaye Fc 1
St Ouen As 2
Cosmo Taverny 2
Cergy Pontoise F.c. 3
Neuville As 1

Poule C

Auvers Ennery Fc 1
Mery Meriel Fc 2
Cosmo Taverny 3
Montigny Fc 3
Fretteuse E.s. 2



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

Secteur SUD

Niveau 1

Poule A

Argenteuil Fc 1
Bezons Uso 1
Eaubonne Fc 1
Sarcelles Aas 3
Argenteuil Rc 3
Entente SSG 3

Niveau 2

Poule A

St Leu Fc 3
Bezons Uso 2
Gafepb1
Entente SSG 4
Argenteuil Fc 3

Niveau 3

Poule A

Ajed 3
Gonesse Rc 4
Argenteuil Fc 4
Bezons Uso 3
Franconville Fc 4

Poule B

Argenteuil Rc 4
Franconville Fc 3
St Leu Fc 3
St Prix E.s. 1
Gonesse Rc 2
Arnouville Fas 1

Poule B

Deuil Enghien Fc 1
Sarcelles Aas 4
Garges Fcm 3
Ermont Ams 3
Argenteuil Rc 5
Arnouville Fas 2

Poule B

Montmagny Fc 4
Soisy Am Fc 3
Grosly Fc 2
Argenteuil Rc 6
Montmorency Fc 1

Poule C

Grosly Fc 1
Ajed 1
Ermont Acf 1
Argenteuil Fc 2
Garges Fcm 2
Montmagny Fc 2

Poule C

Ermont Acf 2
Soisy Am Fc 2
Gonesse Rc 3
Ajed 2
Montmagny Fc 3
St Prix Es 2

U13 DEPARTEMENTAL

Secteur EST

Niveau 1

Poule A

Ent. Beaumont Mours 1
Persan Us 1
Ezanville Us 1
Viarmes Asnieres Ol. 1
Goussainville Fc 1
Villiers Fc 3

Niveau 2

Poule A

Ent. Beaumont Mours 2
Persan Us 2
Chaumontel Luzarches As 1
Fontenay Fc 1
Goussainville Fc 2

Poule B

Villiers Fc 2
Puiseux Louvres Fc 1
St Brice Fc 2
Fosses Uf 1
Belloy St Martin Asc 1
Survilliers Avenir 1

Poule B

Thillay Esml
St Brice Fc 3
Fosses Uf 2
Domont Fc 1
Vemars St Witz Fc 1



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

Secteur OUEST

Niveau 1

Poule A

Eragny Fc 1
Cergy Pontoise F.c. 2
Marcouville City Cpa 1
Montigny Fc 1
Cergy Pontoise F.c. 3
St Ouen As 2

Poule B

Cosmo Taverny 1
Cergy Pontoise F.c. 4
Osny F.c. 1
Courdimanche As 1
Menucourt A.s. 1
Vaureal Fcm 1

Poule C

Vaureal Fcm 2
Vallee Du Sausser E.s. 1
Vexin A.s. 1
Montmagny Fc 1
Herblay Es 2

Niveau 2

Poule A

Eragny Fc 2
Pierrelaye Fc 1
Osny F.c. 2
Beauchamp A.s. 1
Cergy Pontoise F.c. 5
Bessancourt As 1

Poule B

Cosmo Taverny 2
Chars As 1
Marcouville City Cpa 2
Mery Meriel Fc 1
Jouy Fc 2

Poule C

Pontoisienne J.s. 1
Pierrelaye Fc 2
Vexin A.s. 2
Montigny Fc 2
Jouy Fc 3

Secteur SUD

Niveau 1

Poule A

Ermont Acf 1
Garges Fcm 1
St Prix E.s. 1
Argenteuil Rc 2
Entente SSG 2

Poule B

St Ouen As 2
Sarcelles Aas 2
St Prix E.s. 2
Deuil Enghien F.c. 1
Soisy Am Fc 2
Argenteuil Fc 1

Poule C

Ermont Acf 2
St Leu Fc 2
Franconville Fc 2
Argenteuil Rc 3
Soisy Am Fc 3
Argenteuil Fc 2

Niveau 2

Poule A

Soisy Am Fc 4
Gafepb 1
Bezons Uso 1
Cormeillais Acs 1
Entente SSG 3

Poule B

St Ouen As 3
Sarcelles Aas 3
Bezons Uso 2
Deuil Enghien F.c. 2
Entente SSG 4
Eaubonne Fc 1



2^{ème} APPEL FEUILLES DU CHALLENGE U10

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de résultats et feuilles de présence des équipes de ADAMOIS O. 1 – THILLAY ESM 1 – CORMEILLAIS ACS 1 & CORMEILLAIS ACS 3 - 1^{er} tour du Challenge U10 du 17/10/26 à CORMEILLAIS ACS.
Feuilles à scanner en 1 seul document et à déposer impérativement dans FAL

ADAMOIS O. : 2^{ème} appel des photos de la feuille de présence de votre équipe 1 sur 1^{er} tour du Challenge U10 du 17/10/26 à CORMEILLAIS ACS

THILLAY ESM : 2^{ème} appel des photos de la feuille de présence de votre équipe 1 sur 1^{er} tour du Challenge U10 du 17/10/26 à CORMEILLAIS ACS

PIERRELAYE FC : v de feuille de résultats et feuilles de présence des équipes de FRANCONVILLE FC 1 – FRANCONVILLE FC 3 – PIERRELAYE FC 2 – ERMONT ACF 1 - 1^{er} tour du Challenge U10 du 17/10/26 à PIERRELAYE FC
Feuilles à scanner en 1 seul document et à déposer impérativement dans FAL

AJED : 2^{ème} appel des feuilles de présence des équipes de AJED 1 & AJED 3 – HERBLAYE ES 2 & HERBLAY ES 4 - 1^{er} tour du Challenge U10 du 17/10/26 à AJED. **Feuilles à scanner en 1 seul document avec la feuille de résultats et à déposer impérativement dans FAL**

HERBLAY ES : 2^{ème} appel des photos des feuilles de présence de vos équipes 2 & 4 sur 1^{er} tour du Challenge U10 du 17/10/26 à AJED.

2^{ème} APPEL FEUILLES DU FESTIVAL FOOT U13

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de feuille de résultats et feuilles de présence des équipes de MARCOUVILLE CITY CPA 1 – ENTENTE SSG 1 – ST PRIX ES 2 & PIERRELAYE FC 2 - 1^{er} tour du Festival Foot U13 du 17/10/26 à PIERRELAYE FC.
Feuilles à scanner en 1 seul document et à déposer impérativement dans FAL

MARCOUVILLE CITY CPA : 2^{ème} appel des photos de la feuille de résultats et feuille de présence de votre équipe 1 sur 1^{er} tour du Festival Foot U13 du 17/10/26 à PIERRELAYE FC

ENTENTE SSG : 2^{ème} appel des photos de la feuille de résultats et feuille de présence de votre équipe 1 sur 1^{er} tour du Festival Foot U13 du 17/10/26 à PIERRELAYE FC

DEUIL ENGHEN FC : 2^{ème} appel des feuilles de présence de l'équipe de GOUSSAINVILLE FC 2 - 1^{er} tour du Festival Foot U13 du 17/10/26 à DEUIL ENGHEN FC. **Feuilles à scanner en 1 seul document avec la feuille de résultats et à déposer impérativement dans FAL**

GOUSSAINVILLE FC : 2^{ème} appel des photos de la feuille de présence de votre équipe 2 sur 1^{er} tour du Festival Foot U13 du 17/10/26 à DEUIL ENGHEN FC.



1^{er} APPEL FEUILLES DE PLATEAUX

U8 du 17/10/2026

Secteur EST

FONTENAY FC : 1^{er} appel de feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 3 à FONTENAY FC le 17/10/26

Secteur OUEST

COSMO TAVERNY : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 3 à ENTENTE SPORTIVE HERBLAY le 17/10/26

SAINT OUEN AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 5 à MONTIGNY 95 FC le 17/10/26

Secteur SUD

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 centre n° 3 à ERMONT AMS le 17/10/26

U9 du 17/10/2026

Secteur EST

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel de feuille récapitulative U9 de votre centre n° 3 à PUISEUX LOUVRES FC le 17/10/26

Secteur OUEST

VAUREAL FCM : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 6 à SAINT OUEN AS le 17/10/26

Secteur SUD

SAINT LEU 95 FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 centre n° 1 à ERMONT ACF le 17/10/26

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 centre n° 3 à RC ARGENTEUIL le 17/10/26

2^{ème} APPEL FEUILLES DE PLATEAUX

U6/U7 du 10/10/2026

Secteur EST

VILLIERS LE BEL FC : 2^{ème} appel de feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 2 à VILLIERS LE BEL FC le 10/10/26



Secteur OUEST

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 3 à COSMO TAVERNY le 10/10/26

Secteur SUD

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 centre n° 3 à ERMONT AMS le 10/10/26

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 centre n° 7 à RC ARGENTEUIL le 10/10/26

GONESSE RC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 8 à SARCELLES AAS le 10/10/26

AMENDES

PIERRELAYE FC : Non réception de la feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 1 à AUVERS ENNERY FC le 03/10/26 malgré 2 appels de feuille sur le PV de la commission

Non-transmission de la feuille de présence sur FAL après 2 relances

Amende : 52€

PONTOISIENNE JS : Non réception de la feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 2 à COURDIMANCHE AS le 03/10/26 malgré 2 appels de feuille sur le PV de la commission

Non-transmission de la feuille de présence sur FAL après 2 relances

Amende : 52€

GONESSE RC : Non réception de la feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 1 à MONTMORENCY FC le 03/10/26 malgré 2 appels de feuille sur le PV de la commission

Non-transmission de la feuille de présence sur FAL après 2 relances

Amende : 52€

PIERRELAYE FC : Non réception de la feuille de plateau et feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 5 à PIERRELAYE FC le 03/10/26 malgré 2 appels de feuille sur le PV de la commission

Non-transmission de la feuille de présence & la feuille de plateau sur FAL après 2 relances

Amende : 52€ x 2 = 104€

VAUREAL FCM : Non réception de la feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 5 à PIERRELAYE FC le 03/10/26 malgré 2 appels de feuille sur le PV de la commission

Non-transmission de la feuille de présence sur FAL après 2 relances

Amende : 52€

CORMEILLAIS ACS : Non réception de la feuille plateau et feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 2 à CORMEILLAIS ACS le 03/10/26 malgré 2 appels de feuille sur le PV de la commission

Non-transmission de la feuille de présence & feuille de plateau sur FAL après 2 relances

Amende : 52€ x 2 = 104€

EAUBONNE FC : Non réception de la feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 2 à CORMEILLAIS ACS le 03/10/26 malgré 2 appels de feuille sur le PV de la commission

Non-transmission de la feuille de présence sur FAL après 2 relances

Amende : 52€



**DISTRICT DU
VAL-D'OISE**
DE FOOTBALL
FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

DEUIL ENGHIEU FC : Forfait non avisé de votre équipe 2 sur 1^{er} Tour du Festival Foot U13 – centre à GARGES FCM du 17/10/26

Amende : 15€

Prochaine réunion : Lundi 2 Novembre 2026 à partir de 18h00



COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS FOOTBALL DES ENFANTS SECTION FÉMININE

Réunion du 26 octobre 2026

Présents : MM. Huart – Joly – Saïd et Mme Bouazi et Mme Escoignard (comité)

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 18h00.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.
Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

TEMPS DE JEU PAR CATÉGORIE EN CRITÉRIUM

U11F : 2x30minutes, pause de 5 à 10mn
Hors-jeu à la ligne médiane

U13F et U13F Avenir : 2x35minutes dont pause coaching de 2 mn après 15mn de jeu par mi-temps, pause de 5 à 10mn

FEUILLES DE MATCHS

Seule la feuille de match foot à 8 recto/verso dûment rempli sera recevable
N'oubliez pas le motif pour la non-utilisation de la FMI à inscrire au dos de la feuille de match
Dans les « réserves d'avant ou d'après match »

COURRIERS CLUBS

BOUFFEMONT AFC

U13F

À la suite du contrôle du nombre minima de licences, nous prenons en compte l'engagement de votre équipe U13F en critérium à 8

RASSEMBLEMENTS ET PLATEAUX

Pour inscrire une équipe en plateau U7F ou/et U9F, vous devez utiliser le document engagement hors période que vous trouvez sur le site du DVOF dans l'onglet DOCUMENTS, et suivre la démarche suivante :

Documents
Formulaires
Féminines
Engagement hors période U7F et U9F

CALENDRIER PLATEAU U7F

Rassemblement 2 : 14 novembre 2026 à
Rassemblement 3 : 28 novembre 2026
Rassemblement 4 : 12 décembre 2026 plateau de Noël
Rassemblement 5 : 30 janvier 2027, (Futsal)
Rassemblement 6 : 13 mars 2027
Rassemblement 7 : 24 avril 2027
Fête du foot féminin : 22 mai 2027

CALENDRIER U9F

Confirmer la disponibilité de vos installations aux dates et horaires annoncées par la commission

PLATEAU N°2

07/11/26 Organisé par le club de **ENT ESSG-FCSAM**
Adresse : Stade Auguste Delaune, 12 rue des cressonnières, St Gratien
Horaire : 11h00

CHALLENGE N°1

21/11/26 Organisé par le club de **CERGY-PONTOISE FC**
Adresse: Stade des Maradas, 6 passage du lycée, Pontoise
Accueil: 9h00
Horaire : 9h30

PLATEAU N°3

05/12/26 Organisé par le club de **GONESSE RC**
Adresse : Stade Eugène Cognevaut, 3 rue du Commandant Fourneau, Gonesse
Horaire : 10h00

CHALLENGE N°2

12/12/26 Organisé par le club de **Ent BEAUMONT-MOURS**
Adresse : Stade Gilles Degenève, Av du président Wilson, Beaumont/Oise
Horaire : 9h30

PLATEAU N°4 en Futsal

09/01/27 Organisé par le club de ??
Adresse : ???
Horaire : ??h??

FESTIVAL FIVE

23/01/27 Organisé par le **DVOF**
Adresse : Le street, 200 chaussée Jules César, Beauchamp
Horaire de début : 10h – Accueil à partir de 9h00

PLATEAU N°5 en Futsal

09/01/27 Organisé par le club de **FOSSÉS FU**
Adresse : Gymnase Cathy Fleury, 58 rue Victor Hugo, Fossés

Horaire : 9h30

FESTIVAL FUTSAL

06/03/27 Organisé par le DVOF

Adresse : Gymnase de la Coussaye, 53 rue de la Coussaye, 95880, Enghien les Bains

Horaire de début : 9h30 – Accueil à partir de 9h00

CHALLENGE N°3

20/03/27 Organisé par le club de **MERY-MERIEL FC**

Adresse : Stade Jean Brestel, rue Jean Brestel, Méry / Oise

Horaire : 9h30

CHALLENGE FINALE

25/05/27 Organisé par le **DVOF**

Adresse :

Horaire :

FESTIVAL EXTERIEUR

01/05/27 Organisé par le DVOF

Adresse : Stade Alain Mimoun, 15 Bd Héloïse, Argenteuil

Horaire de début : 9h30 - Accueil à partir de 9h00

FETE DU FOOT FEMININ

22/05/27 Organisé par le DVOF

Adresse :

Horaire de début : h – Accueil à partir de h

FESTIVAL BEACH SOCCER

29/05/27 Organisé par le DVOF

Adresse :

Horaire de début : h – Accueil à partir de h

PROCHAIN PLATEAU U9F

2ème plateau le 07 novembre 2026

ENT ESSG-FCSAM

Horaire :

11h00

Adresses :

Stade Auguste Delaune, 12 rue des cressonnières, St Gratien

CHALLENGE U9F

U9F - SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Journée 1

CERGY-PONTOISE FC

Adresse: Stade des Maradas, 6 passage du lycée, Pontoise

Accueil: 9h00

Horaire : 9h30

Sont convoqués les clubs suivants inscrits dans FAL

Chacun de ces clubs a inscrit une seule équipe

Le nombre de licences est de 6 dont 2 U7F maxi + 2 remplaçantes

EBM

Ent ARGENTEUILLAISE
FOSSE FU
FRANCONVILLE FC
TAVERNY COSMO
Ent ESSG/FCSAM
GONESSE RC
CERGY-PONTOISE FC inscription dans FAL à faire
ERMONT AMS inscription dans FAL à faire

Pour participer les clubs suivants sont invités à compléter le nombre de licences minimum (5)

FC2M : 5 licences

AJED : 3 licences

VAFF : 1 licence

FOOT A 5 – U11F et U13F

INSCRIPTIONS

Pour inscrire une équipe en plateau U7F ou/et U9F, vous devez utiliser le document engagement hors période que vous trouvez sur le site du DVOF dans l'onglet FORMULAIRE (suivre la démarche suivante :

Documents

Formulaires

Féminines

Engagement critères féminins hors période

FOOT A 8

INSCRIPTIONS

Pour inscrire une équipe en plateau foot à 5 U11F ou U13F, ou en critérium à 8 vous devez utiliser le document engagement hors période que vous trouvez sur le site du DVOF dans l'onglet FORMULAIRE (suivre la démarche suivante :

Documents

Formulaires

Féminines

Engagement critères féminins hors période

APPEL FMI et RESULTATS

RAS

U11F – U13F FOOT à 8

Les calendriers des critères U11F et U13F à de la phase 1 sont publiés et les poules sont complètes. Les clubs qui désirent s'engager ne le peuvent plus pour la phase1 mais peuvent se positionner pour la phase 2.

En attendant, ils peuvent s'engager en plateau foot à 5.

Pour les plateaux foot à 5, les clubs peuvent s'engager en continu, ils ne seront convoqués en plateau

que 2 semaines après l'approbation dans le PV de leur engagement.
Less plateaux foot à 5 seront suivit dans FAL

En cas d'impossibilité d'intégrer la phase 1 les clubs seront invités à se positionner pour la phase 2.

Formulaire d'engagement Hors Période disponible sur le site du DVOF sous la rubrique DOCUMENTS

Les clubs suivants sont invités à confirmer leur engagement par mail par leur boite officielle :

U11F à 8 ou 5:
HERBLAY ES
VAFF
MERY-MERIEL FC

U13F à 8 ou 5
GARGES les GONESSES FC

CHALLENGE U11F

JOURNEE 1 - SAMEDI 5 DECEMBRE 2026

Pour tous les centres : Accueil: 9h00

Défis global: 9h15

Début des épreuves 9h30

Groupe A

Organisateur : CEGY-PONTOISE FC : stade des Maradas, 6 passage du lycée, Pontoise

1. GONESSE RC 1
2. ERMONT AS 1
3. CERGY PONTOISE FC 2 (club centre)
4. EBM 2

Groupe B

Organisateur : Ent ESSG/FCSAM : Stade Auguste Delaune, 12 rue des cressonnières, St Gratien

1. ENT ESSG/FCSAM 1 (club centre)
2. ENT ARGENTEUILLAISE 1
3. EBM 1

Groupe C

Organisateur : HERBLAY ES : Stade des Beauregards, 130 route de Pierrelaye, Herblay

1. HERBLAY ES 1 (club centre)
2. AJED 1
3. FRANCONVILLE FC 1

Groupe D

Organisateur : Stade Lucien Escutary, 13 rue Léo Lagrange - ST Ouen l'Aumône

1. ST PRIX ES 1
2. ASSO A 1 (club centre)
3. BRUYERES
4. CERGY PONTOISE FC 1

FESTIVAL U13F

JOURNEE 1 : SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Pour tous les centres : Accueil: 9h00

Défis global: 9h15

Début des épreuves 9h30

Groupe A

Organisateur : Stade Cognevaut, 3 rue du Commandant M.Fourneau, Gonesse

1. GONESSE RC 1 (club centre)
2. ENT ARGENTEUILLAISE 2
3. ENT ESSG/FCSAM 1
4. CERGY PONTOISE FC 1

Groupe B

Organisateur : stade Auguste Renoir, rue du syndicat, Ermont

1. ERMONT AS 2 (club centre)
2. AJED 1
3. ENT ARGENTEUILLAISE 1

Groupe C

Organisateur : Stade Jean Brestel, rue Jean Brestel, Méry / Oise

1. MERY MERIEL FC 2 (club centre)
2. ERMONT AS 1
3. ADAMOIS OL 1
4. SARCELLES AAS 2

Groupe D

Organisateur : Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses

1. FOSSES FU 1 ((club centre)
2. CERGY PONTOISE FC 2
3. ENT ESSG/FCSAM 2

Groupe E

Organisateur : ST BRICE FC: Stade Léon Graffin, 2 rue de la forêt, St Brice

1. ST BRICE FC 1 (club centre)
2. HERBLAY ES 1
3. BOUFFÉMONT 1

Groupe F

Organisateur : BELLOY-St MARTIN ASC : Stade Raymond Fosset, rue Salengro, St Martin du Tertre

1. SARCELLES AAS 3
2. BELLOY ST MARTIN 1 (club centre)
3. ASSOJA 1

Groupe G

Organisateur : Ent BEAUMONT MOURS: Stade Gilles Degenève, Av du président Wilson, Beaumont/Oise

1. EBM 1
2. JOUY LE MOUTIER FC 1
3. FRANCONVILLE FC 1 (club centre)

Groupe H

Organisateur : COSMO TAVERNY : Complexe sportif J-Bouin, 111 rue de Montmorency, Taverny

1. SARCELLES AAS 1

2. MERY MERIEL FC 1

3. COSMO TAVERNY 1 (club centre)



**DISTRICT DU
VAL-D'OISE
DE FOOTBALL
FFF**

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

COMMISSION COUPES

COMITE RESTREINT DU 27 OCTOBRE 2026

Présents : Mme I. Cyprien ; MM. C. Maillet – JM. Lutz - JF. Budet

Assiste :

Excusé : Mme S. Lutz

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).

REPORTS DE MATCHS

La Commission rappelle que les reports de matchs ne peuvent être autorisés qu'en cas de :

**Rencontre prioritaire (championnat, coupes nationales, région) le même jour
Arrêté Municipal interdisant l'accès aux installations au jour de la rencontre.**

Tout autre motif ne saurait être pris en considération.

APPEL À CANDIDATURE - COUPES DU VAL-D'OISE

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation :

des FINALES COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL qui se dérouleront LES 05 et 06 JUIN 2027

Pour une bonne organisation des rencontres, le complexe devra impérativement être muni de à minima :

- 10 vestiaires équipes
- 3 vestiaires arbitres
- 2 terrains

de la FINALE DE COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL SENIORS H qui se déroulera LE 19 MAI 2027

Pour une bonne organisation de la rencontre, le complexe devra impérativement avoir une **tribune et un éclairage homologué.**

des FINALES COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL qui se dérouleront LE 06 MAI 2027

Pour une bonne organisation des rencontres, le complexe devra impérativement être muni de à minima :

- 6 vestiaires équipes
- 2 vestiaires arbitres
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir votre candidature par la boîte officielle de votre club.

Par avance, nous vous en remercions.

FORFAITS AVISÉS SANS AMENDE

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - U18

- **Vexin AS 21** : Forfait. **Marly la Ville ES 21** qualifié pour le prochain tour.
- **Gonesse RC 21** : Forfait. **Ermont AS 21** qualifié pour le prochain tour.
- **Magny en Vexin FC 21** : Forfait. **Fosses F.U. 21** qualifié pour le prochain tour.

FORFAITS NON AVISÉS

COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – U18

- **Match 79757216 du 25/10/2026**
FRETTOISE ES 21 : Forfait 0 but
MONTMAGNY FC 21 : 5 buts

AMENDE

FRETTOISE ES : DEBIT 25,00€

COURRIERS CLUBS

Club PERSAN US : Mail du 23-10-26

Demande de report pour la rencontre **79757239 du 25/10/26 14h00 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U16 - Persan US 21 – Ecoeu FC 21** à la suite d'un arrêté municipal interdisant l'accès aux installations du club de **Persan US**.

La rencontre se disputera le 08/11/2026 sur les installations de **Persan US**

Club ENT.BEAUMONT MOURS : Mail du 23-10-26

Demande de report, à la suite d'un arrêté municipal interdisant l'accès aux installations du club de **Ent.Beaumont Mours**. pour les rencontres :

- **79757246 du 25/10/26 à 13h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U16 - Ent.Beaumont Mours 21 - Cormeillais ACS 21**
- **79757224 du 25/10/26 13h00 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U18 - Ent.Beaumont Mours 21 - Herblay ES 21**
- **80027385 du 25/10/26 9h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - Anciens - Ent.Beaumont Mours 31 - Montmorency FC 31**

Les rencontres **79757246 du 25/10/26 à 13h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U16 - Ent.Beaumont Mours 21 - Cormeillais ACS 21** et **80027385 du 25/10/26 9h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - Anciens - Ent.Beaumont Mours 31 - Montmorency FC 31** se disputeront le 08/11/2026 sur les installations de **Ent.Beaumont Mours**.

La rencontre **79757224 du 25/10/26 13h00 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U18 - Ent.Beaumont Mours 21 - Herblay ES 21** n'ayant pu être reportée au motif que l'équipe de **HERBLAY ES 21** a un match de championnat U18 D2 le 08/11/26,

la rencontre s'est déroulée sur les installations de Herblay ES ce 25/10/26.

Club ROISSY EN FRANCE US : Mails du 23-10-26

Demande de report, à la suite d'un arrêté municipal interdisant l'accès aux installations du club de **ROISSY EN FRANCE US** pour les rencontres :

- **79757218 du 25/10/26 13h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U18 - Ent.Roissy Thillay 21 – Argenteuil FC 21**
- **79757046 du 25/10/26 15h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel – Challenge Coutelier Séniors – Roissy en France US 1 - Pontoisienne JS 1**

La rencontres **79757218 du 25/10/26 13h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U18 - Ent.Roissy Thillay 21 – Argenteuil FC 21** se déroulera le **08/11/2026** sur les installations de **Roissy en France US**.

La rencontres **79757046 du 25/10/26 15h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel – Challenge Coutelier-Séniors - Roissy en France US 1 – Pontoisienne JS 1** se déroulera le **15/11/2026** sur les installations de **Roissy en France US**.

Club GOUSSAINVILLE FC : Mail du 16-10-26

Demande de report pour la rencontre **79757251 du 25/10/26 13h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U16 – Goussainville FC 21 – Jouy le Moutier FC 21**.

La rencontre se disputera le 08/11/2026 sur les installations de **Goussainville FC**

Club CHAUMONTEL LUZARCHES :

A la suite de l'impraticabilité du terrain signifié par l'arbitre officiel le jour de la rencontre **79757245 du 25/10/26 13h30 - Coupe du Val-d'Oise - Crédit Mutuel - U16 – Chaumontel Luzarches 21 – Adamois 21**, cette dernière est reportée au **08/11/2026** sur les installations de **Adamois OL**

Reprise courrier du club de VEXIN AS par mail du 30-06-26.

Demande d'étude du règlement d'inversion de matchs à l'occasion des tirages de rencontres de Coupe.

La Commission, **en accord avec le Comité Directeur**, informe les clubs que dès lors qu'il existe deux divisions d'écart entre les deux équipes devant se rencontrer à l'occasion d'un tour de Coupe, Val-D'Oise ou Comité, **et ce jusqu'aux demi-finales**, la rencontre sera programmée sur les installations du club de division inférieure.

TIRAGES RENCONTRES

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - CHALLENGE COUTELIER - SENIORS

Troisième Tour - 10 matches le 15 novembre 2026

1	MARCOUVILLE CITY CP 1	D3	SAINT PRIX ES 1	D3
2	FRANCONVILLE FC 1	D1	VAUREAL FCM 1	D1
3	GROSLAY FC 1	D1	DOMONT FC 1	D2
4	PONTOISIENNE JS 1 ou ROISSY EN FRANCE US 1	D2	OSNY FC 1	D1
5	GONESSE RC 1	D2	EZANVILLE ECOUEN US 1	D3
6	JOUY LE MOUTIER FC 1	D1	MAGNY EN VEXIN FC 1	D2
7	SOISY ANDILLY MARGENC. 1	D2	BEZONS USO 1	D1
8	CORMEILLAIS ACS 1	D2	ASSOC.JEUNESSE DEUIL ENGHIEU 1	D3
9	AUVERS ENNERY FC 1	D3	PIERRELAZE FC 1 ou CHAUMONTEL LUZARCHES 1 *	D3
10	THILLAY VAUD'HERLAND 1	D3	MARLY LA VILLE ES 1	D1

**En attente dénouement dossier Commission Statuts et Règlements*

Troisième Tour - 2 matches le 20 décembre 2026

11	MONTSOULT BAILLET US 1	D4	ECOUEN FC 1	D1
12	CHAMPAGNE SFC 95 1	D2	COSMO TAVERNY 1	D1

Les équipes évoluant en championnat Régional et éliminées de la Coupe de France et de la Coupe de Paris, entrent dans la compétition lors du 4^e tour.

COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL – CHALLENGE LESTRUHAUT - SENIORS

Huitième de finale - 3 matches le 15 novembre 2026

1	OSNY FC 3	D3	OSNY FC 2	D2
2	GOUSSAINVILLE FC 2	D2	BEZONS USO 2	D2
3	VAUREAL FCM 2	D2	VILLIERS LE BEL FC 2 ou ARGENTEUIL FC 3	D1/D3

Huitième de finale - 5 matches le 20 décembre 2026

4	ERMONT AS 2	D2	GROSLAY FC 2	D3
5	FRANCONVILLE FC 2	D3	SAINT BRICE FC 2	D1
6	MONTMORENCY FC 2	D4	SAINT OUEN L'AUMONE AS 3	D2
7	DOMONT FC 2	D3	HERBLAY ES 3	D4
8	FOSES F.U. 2	D4	ARGENTEUIL RC 2	D2

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - U18

Troisième Tour - 4 matches le 8 novembre 2026

1	MARLY LA VILLE ES 1	D1	SAINT OUEN L'AUMONE AS 1	R1
2	FOSES F.U. 1	D2	VILLIERS LE BEL FC 1	D2
3	GARGES LES GONESSE FCM 1	D2	ERMONT AS 1	D1
4	MENUCOURT AS 1 ou MERY MERIEL FC 1	D2	ECOUEN FC 1	D1

Troisième Tour - 6 matches le 20 décembre 2026

5	GROSLAY FC 1	D1	COSMO TAVERNY 1	D2
6	CHAMPAGNE 95 SFC 1	D2	JOUY LE MOUTIER FC 1	D1
7	AUVERS ENNERY FC 1	D3	ARGENTEUIL FC 1 ou ROISSY EN FRANCE US 1	D1/D3
8	COURDIMANCHE AS 1	D2	HERBLAY ES 1	D2
9	BEZONS USO 1	D2	PONTOISIENNE JS 1	D3
10	ARNOUVILLE FAS 1	D3	ADAMOIS OL 1	D2

Troisième Tour - 2 match le 10 janvier 2027

11	DEUIL ENGHEN FC 1	D2	SAINT PRIX ES 1	D1
12	MONTMAGNY FC 1	D3	ACADEMIE FOOTBALL CL 1	D2

Exempt : BEAUCHAMP AS 1 (D2)

Les équipes ARGENTEUIL RC 1, CERGY PONTOISE FC 1, ENTENTE SSG 1, CORMEILLAS ACS 1 encore en lice en Coupe Gambardella sont absentes de ce tirage.

Il en est de même pour les équipes SARCELLES AAS 1, GOUSSAINVILLE FC 1, SAINT BRICE FC 1, SAINT LEU FC 95 1 encore en lice en Coupe de Paris.

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - U16

Tour de cadrage - 5 matches le 8 novembre 2026

1	ERAGNY FC 1	D4	GOUSSAINVILLE FC 1 ou JOUY LE MOUTIER FC 1	D1/D2
2	MENUCOURT AS 1	D2	VAUREAL FCM 1	D2
3	CORMEILLAIS ACS 1 ou ENT. BEAUMONT MOURS 1	R3/D3	CERGY PONTOISE FC 1	R2
4	ADAMOIS OL 1 ou CHAUMONTEL LUZARCHES 1	D2/D4	SAINT BRICE FC 1	R2
5	ASSOC.JEUNESSE ENGHEN DEUIL 1	D3	SARCELLE AAS 2	R1

COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL - U16

Huitième de finale - 5 matches le 8 novembre 2026

1	CERGY PONTOISE FC 4	D3	CERGY PONTOISE FC 2	D1
2	CORMEILLAIS ACS 3	D3	CORMEILLAIS ACS 2	D2
3	ERMONT AS 2	D3	GARGES LES GONESSE FCM 2	D4
4	VAUREAL FCM 2	D3	ECOUE FC 2	D3
5	GONESSE RC 2	D3	BEAUCHAMP AS 2	D3

Huitième de finale - 3 matches le 20 décembre 2026

6	SAINT BRICE FC 2	D1	SARCELLES AAS 4	D1
7	ENTENTE SSG 2	D1	SAINT OUEN L'AUMONE AS 2	D1
8	FRANCONVILLE FC 2	D3	ARGENTEUIL RC 3	D2

Secrétaire de séance : JF. Budet
Prochaine réunion : Mardi 03/11/26
à 14h30



COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

26 OCTOBRE 2026

Présents : MM. JL. Faugeron- R. Dati - JF. Budet

Assistent : M. C. Macina

Excusés : MM. J. Letellier - A. Ravet

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

Art. 40.1 du RS

« La perte d'un match perdu par pénalité entraîne le retrait de 1 point et l'annulation des buts marqués au cours du match par l'équipe pénalisée. L'équipe gagnante bénéficie des points du match (3 points) et du maintien des buts qu'elle a éventuellement marqués au cours de la partie, sauf dans le cadre des réclamations d'après match, où le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match. Il conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

Art. 30 ter – Evocation par la Commission

« Même en cas de réserves ou de réclamations, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas de :

- participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match ;
- inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié ;
- acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements ;
- inscription sur la feuille de match d'un joueur venant de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet de la procédure de délivrance du Certificat International de Transfert ;
- d'infraction définie à l'article 207 des Règlements Généraux de la FFF »



EVOCATIONS

REPRISE DOSSIER BRUYERES BERNES US

Objet : Match 78976205 du 04/10/2026 Anciens D3 Gr C BRUYERES BERNES USM 31 / GARGES LES GONESSE FCM 31.

Demande d'évocation formulée par le club de **BRUYERES BERNES USM** en date du 04/10/2026, au motif que le joueur de **GARGES LES GONESSE FCM** portant le numéro 14 répondant au prénom de Yassine est entré en cours de match sans être inscrit sur la feuille de match.

Rappel de l'audition du 12/10/2026 reprise dans le Procès-Verbal du même jour :

« Après audition du représentant du club de **BRUYERES BERNES USM**, et de Monsieur **José S. licence 2378062867**, arbitre de la rencontre il ressort :

L'arbitre indique que deux joueurs prénommés « Yacine » étaient présents lors de la rencontre : l'un inscrit sur la FMI et un second, non inscrit sur la feuille de match, entré en jeu environ 20 minutes avant la mi-temps.

*Il précise avoir signalé au club de **GARGES FCM** la volonté du club de **BRUYÈRES-BERNES USM** de formuler une réserve concernant la participation du joueur n° 14 non inscrit sur la FMI. À la suite de ce signalement, le joueur n° 14 n'a plus pris part à la rencontre en seconde période.*

*Le joueur **Yassine DAGHOR licence n° 9602554502**, a été identifié comme étant le joueur ayant participé à la rencontre sans être inscrit sur la feuille de match. Une photographie de ce dernier a été présentée à l'arbitre, qui a confirmé qu'il s'agissait du joueur n° 14 entré en cours de partie.*

*L'arbitre précise également que l'arbitre assistant du club de **GARGES FCM** est entré en jeu au cours de la rencontre.*

*La commission constate qu'à l'issue de la séance, les représentants du club de **GARGES FCM** étaient présents en salle d'attente, après être arrivés sur site à 18 h 05, mais n'ont pas pu être entendus.*

La commission décide de mettre le dossier en délibéré et de reconvoquer pour le 26 octobre 2026 à 18h. les représentants des deux clubs afin de permettre à chacune des parties d'exprimer leurs points de vue respectifs. »

Audition complémentaire du 26 octobre 2026

Personnes présentes :

Pour **GARGES LES GONESSE FCM** :

- **Mr Jean-Paul B., capitaine, licence n° 2378046052 ;**
- **Mr Yassine C., licence n° 2339986436 ;**

Pour **BRUYERES BERNES USM** :

- **Mr Jimmy M., représentant du club, licence n° 2318045188.**

Audition et éléments recueillis

Monsieur Yassine C, qui a procédé à la saisie de la feuille de match le jour de la rencontre, reconnaît avoir omis d'inscrire le joueur portant le numéro 14 sur la tablette, expliquant ne pas avoir pensé à faire défiler la liste déroulante permettant d'ajouter les remplaçants. Il précise que cette tâche est habituellement effectuée par Mr. **Jean-Paul B. licence 2378046052.**



**DISTRICT DU
VAL-D'OISE
DE FOOTBALL
FFF**

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

Le représentant du club de **GARGES LES GONESSE FCM** indique que le club de **BRUYÈRES BERNES USM** a proposé de régulariser cette omission à la mi-temps. Il précise qu'après son entrée en jeu, le joueur concerné a été remplacé à la mi-temps.

Les représentants du club de **GARGES LES GONESSE FCM** reconnaissent l'oubli du joueur n° 14 sur la feuille de match, qu'ils attribuent au manque d'expérience de la personne chargée de la saisie. Ils s'étonnent toutefois de la démarche du club de **BRUYÈRES BERNES USM**, estimant qu'elle ne correspond pas à l'esprit de la compétition.

Considérant la participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match ;

Considérant que le club de **GARGES LES GONESSE FCM** reconnaît l'omission du joueur n° 14 sur la feuille de match ;

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de **GARGES LES GONESSE FCM 31** pour en attribuer le gain à l'équipe de **BRUYÈRES BERNES USM 31** cf. Article 40.1 du Règlement Sportif (voir encadré) au motif de participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match.

MODIFICATION RESULTAT

BRUYÈRES BERNES USM 31 : 2 buts, 3 points

GARGES LES GONESSE FCM 31 : 0 but, -1 point

FRAIS DE DOSSIER

BRUYÈRES BERNES USM : CREDIT 43,50€

GARGES LES GONESSE FCM : DEBIT 53,50€

DOSSIER MERY MERIEL FC

Objet : Match 78930759 du 18/10/2026 Séniors D2 Gr C PIERRELAYE FC 1 / MERY MERIEL FC 2.

Demande d'évocation formulée par le club de **MERY MERIEL FC** en date du 20/10/2026, au motif que le joueur **Youcef B. licence 2544546451** de l'équipe de **PIERRELAYE FC 1**, est susceptible d'être en état de suspension au jour de la rencontre désignée en objet.

La Commission dit demande d'évocation recevable.

La Commission demande au Secrétariat d'interroger le club de **PIERRELAYE FC** sur l'inscription sur la feuille de match désignée en objet du joueur cité ci-dessus.

Réponse attendue pour le 02/11/2026 12h.

FRAIS DE DOSSIER

MERY MERIEL FC : DEBIT 43,50€

JF Budet n'a pas pris part aux délibérations de ce dossier



DOSSIER CHAUMONTEL LUZARCHES

Objet : Match 79757045 du 25/10/2026 CVO Anciens PIERRELAYE FC 1 / CHAUMONTEL LUZARCHES 1.

Demande d'évocation formulée par le club de **CHAUMONTEL LUZARCHES** en date du 25/10/2026, au motif que le joueur **Youcef B. licence 2544546451** de l'équipe de **PIERRELAYE FC 1**, est susceptible d'être en état de suspension au jour de la rencontre désignée en objet.

La Commission dit demande d'évocation recevable.

La Commission demande au Secrétariat d'interroger le club de **PIERRELAYE FC** sur l'inscription sur la feuille de match désignée en objet du joueur cité ci-dessus.

Réponse attendue pour le 02/11/2026 12h.

Dossier transmis à la Commission Coupe

FRAIS DE DOSSIER

CHAUMONTEL LUZARCHES : DEBIT 43,50€



RESERVES

REPRISE DOSSIER DOMONT FC

Objet : Match 79501113 du 10/10/2026 U14 D5 Gr D FRETTOISE ES 21 / DOMONT FC 21.

Réserve formulée par le club de **DOMONT FC** et confirmée le 12/10/2026, faisant état d'une suspicion de fraude sur identité du joueur de **l'ES FRETTOISE 21** inscrit sous le patronyme de **Adam B.** et portant le numéro 11.

Après audition des personnes présentes désignées ci-dessous :

- Les arbitres de la rencontre **Ahmed B. licence 2320224832, présent, Eric V. licence 2546548635 présent, et Sabri J. licence 2547511236, absence excusée**
- La Déléguée de la rencontre **Magali B. licence 9605632840**

Pour **DOMONT FC** :

- **Le Président ou son représentant, présent**
- **Sidy T. licence 2311108722, capitaine, obligatoirement accompagné de son représentant légal, absence excusée**
- **Jérôme P. licence 9604598569, dirigeant responsable, présent**
- **Yanis G., adjoint, présent**

Pour **FRETTOISE ES** :

- **Le Président ou son représentant, arbitre assistant bénévole, présent**
- **Nolan C. licence 9604322552, capitaine, obligatoirement accompagné de son représentant légal, absence excusée**
- **Emmanuel B. licence 9603028153, dirigeant responsable, absence excusée**
- **Adam B. licence 9603952448, joueur numéro 11, obligatoirement accompagné de son représentant légal, absence excusée**
- **Raphael P. licence 9604238022, joueur numéro 7, obligatoirement accompagné de son représentant légal, absence excusée**
- **Rayane H. licence 9603367812, joueur numéro 9, obligatoirement accompagné de son représentant légal, absence excusée**
- **Matteo G. licence 9603917550, joueur U15, obligatoirement accompagné de son représentant légal, absence excusée**

Audition et éléments recueillis

Monsieur **Jérôme P.** indique qu'un joueur a été écarté lors de la rencontre, sa photographie ne correspondant pas à celle figurant sur les documents présentés. Cette situation aurait été confirmée par l'arbitre le jour du match.

Il précise également que le joueur portant le numéro 9 était appelé « Matéo » au cours de la rencontre, alors que le joueur inscrit sur la FMI sous ce numéro se prénomme Rayan.

Il ajoute que le club de **FRETTOISE ES** a publié sur ses réseaux sociaux un message de félicitations mentionnant un joueur prénommé Mattéo, auteur des deux buts de la rencontre, alors qu'aucun joueur portant ce prénom ne figure sur la feuille de match.

Monsieur Ahmed B., arbitre officiel de la rencontre, reconnaît le joueur prénommé « Matéo » qui lui est présenté par la commission et confirme que celui-ci a effectivement participé à la rencontre.

Monsieur Eric V., inscrit en qualité d'arbitre assistant du club de **FRETTOISE ES** sur la feuille de match, mais absent lors de la rencontre, reconnaît une fraude sur l'identité d'un joueur. Pour sa défense, il explique que son club fait évoluer des joueurs U15 en catégorie U14, en raison d'un effectif insuffisant pour constituer un groupe U15/U16 pour la saison suivante. Il dit aussi en informer les clubs adverses au début des rencontres, mais que pour cette fois-ci, l'arrivée tardive des adversaires, l'en a empêché.

Il précise également que, pour les joueurs portant les numéros 9 et 11, les personnes ayant effectivement participé à la rencontre ne correspondaient pas aux joueurs dont les licences étaient inscrites sur la feuille de match.



**DISTRICT DU
VAL-D'OISE
DE FOOTBALL
FFF**

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

Considérant les éléments recueillis au cours de l'instruction du dossier ;
Considérant que le joueur portant le numéro 9 inscrit sur la feuille de match n'est effectivement pas celui qui a participé à la rencontre
Considérant que l'évocation formulée par le **DOMONT FC** est recevable et fondée ;

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de **FRETTOISE ES 21** pour en attribuer le gain à l'équipe de **DOMONT FC 21** cf. Article 40.1 du Règlement Sportif (voir encadré) au motif de **fraude sur identité sur les deux joueurs cités ci-dessus**.

MODIFICATION RESULTAT

FRETTOISE ES 21 : 0 but, -1 point

DOMONT FC 21 : 1 but, 3 points

FRAIS DE DOSSIER

DOMONT FC : CREDIT 43,50€

FRETTOISE ES : DEBIT 53,50€

Considérant qu'il y a bien fraude sur identité concernant 2 joueurs de l'équipe de **FRETTOISE ES 21**, **Adam B. licence 9603952448**, joueur numéro 11 et **Rayane H. licence 9603367812**, joueur numéro 9, la Commission transmet le dossier à la Commission de Discipline.

RÉCLAMATIONS

DOSSIER MENU COURT

Objet : Match 79757301 du 25/10/2026 Coupe du Comité - Crédit Mutuel - Anciens MENU COURT AS 32 / SAINT PRIX ES 32.

Réclamation formulée par le club de **MENU COURT** en date du 26/10/2026, au motif que le joueur **Anthony DE OLIVEIRA licence 2547283082** a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne jouait pas au jour de la rencontre désignée en objet.

La Commission dit réclamation recevable mais non fondée, le joueur Anthony DE OLIVEIRA n'a pas participé à la dernière rencontre avec l'équipe supérieure. La probable confusion provient du fait que le joueur identifié comme Anthony DE OLIVEIRA est **Anthony DUBRULLE licence 2358051644**.

La Commission dit **RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN**.

FRAIS DE DOSSIER

MENU COURT : DEBIT 43,50€



COURRIER CLUB

Club MONTMAGNY FC : Mail du 23/10/2026 sur la participation de joueurs ayant participé à la rencontre précédente avec l'équipe supérieure.

La Commission répond qu'il est tout à fait admis que des joueurs ayant participé à la précédente rencontre de l'équipe supérieure, puissent participer à la rencontre suivante avec l'équipe inférieure dès lors que les deux équipes jouent le même jour. Ce qui est le cas pour la journée du 08/11/2026 (Article 7.9.1. du RS du DVOF).

HOMOLOGATION TOURNOIS

RAS

*Secrétaire de séance : JF. Budet
Prochaine réunion : lundi 02/11/2026 à 14h.*